

refuser le contrat alternance par école

Par **lezad**, le **02/11/2022** à **15:38**

Bonjour

mon fils après 2 année de prépara a été accepté dans une grande école et il a validé son année de licence mais pour son année de M1 et M2 il a trouvé un contrat alternance (vu le cout de son école 1000 euros par mois) mais son école refuse car ils ont atteint leur quota.

que faire? sin mon fils ne soit pas accepté pour faire ses études en alternance il ne pourra plus continuer ses études cause problème financier.

merci pour votre aide

Par **C9 Stifler**, le **02/11/2022** à **19:26**

Bonjour,

À part négocier avec le directeur de master pour qu'il accepte exceptionnellement sa candidature, je ne vois pas trop de solution dans l'immédiat. En outre, dans les négociations, vous pouvez appuyer le fait qu'il a trouvé un contrat en alternance et qu'il ne sera pas un fardeau pour l'administration.

Dans la situation où il n'y a pas de solution viable, je conseillerai à votre fils de faire une année " sabbatique " jusqu'à attendre de pouvoir recandidater l'année prochaine. En l'occurrence, il pourra profiter de cette année sabbatique pour peaufiner son CV, voire pour se faire suffisamment d'argent pour subvenir aux prochains frais de scolarité dans le cas d'un nouveau refus.

Par **Lorella**, le **03/11/2022** à **18:31**

Bonsoir,

L école doit avoir un quota d étudiants en alternance. Les premiers inscrits sont les premiers pris.

Y a t il une autre école qui pourrait l accepter ?